

PAU, le 27/09/2024

COMPTE-RENDU DU COMITE DIRECTEUR

DATE : mercredi 25 septembre 2024

LIEU : Siège de l'U.F.O.L.E.P. 64 - 17 rue de Boyrie 64000 PAU

Présents : SAINT-GERMAIN Jean-Luc (Président) - PROCACCI Marie-Angèle (Secrétaire) - Patricia VIGNAU (Secrétaire adjointe) - Pierre GADIOU - Serge CHOUVALOFF - HARDY Joël - LALANNE Stéphane (Directeur)

Excusés : TECHENE Jean-Jacques (Vice-Président) - THEOT Virginie - MASSONIE Laurent - LANSALOT Serge

Le quorum est atteint.

1- Validation du compte-rendu du Comité Directeur précédent.

Approuvé à l'unanimité.

2- Actualités.

Organisations du comité :

- Séjour moto :

Le Comité a organisé un «séjour sportif Moto» à NARCASTET au mois de juillet dernier. Durant 3 jours, une douzaine d'enfants ont pu pratiquer la moto et vivre en groupe. Aucune difficulté particulière. Nous remercions les deux encadrants (Bernard et Clément).

- Playa tour :

Le Playa tour s'est déroulé à HENDAYE, le 09 juillet, avec l'appui de nos collègues de l'U.F.O.L.E.P. 40 (que nous avons aidés à notre tour le lendemain sur MIMIZAN). Près de 300 personnes ont pu découvrir différentes activités. Plusieurs structures avec qui nous travaillons tout au long de l'année ont pu participer à cet événement «national».

- Tour de l'Ossau :

313 personnes ont pu participer à l'édition 2024. Cette 12^{ème} édition est la dernière organisée par le Comité. En effet, les multiples difficultés rencontrées (impossibilité de modifier le parcours pour le Parc National, gestion du parking, ...) et l'intérêt relatif pour le Comité, nous ont conduits à passer la main à un autre organisateur que nous accompagnerons sur la prochaine édition.

Tour d'escalade :

Cet été, un expert mandaté est venu expertiser la structure. Stéphane et Jean-Luc ont participé (activement) et ont pu répondre aux différentes questions. Courant du mois d'août, la police a levé les scellés et nous avons dû aller récupérer la tour et l'ensemble de notre matériel.

Assurance :

Depuis le 1^{er} septembre, l'U.F.O.L.E.P. dispose d'un nouvel assureur. Cela a entraîné quelques évolutions dans les modalités d'affiliation et d'adhésion au travers des licences/Ufopass/Tipo. Un travail d'accompagnement et d'explications/clarifications est mené auprès des responsables associatifs.

Un site national dédié à l'assurance a été mis en place par l'U.F.O.L.E.P. Nationale (il est accessible depuis notre site départemental) :

<https://www.ufolep.org/?mode=assurances>

Un guide en direction des associations et des licenciés est proposé :

https://cd.ufolep.org/pyreneesatlantiques/pyreneesatlantiques_d/data_1/pdf/gu/guideassurancesfederalesufolep2425vdef.pdf

3- Point sur le début de saison 2024/2025

Point sur les effectifs :

	Association	Association scolaire et de jeunes	Structures non-associatives	Total
Socio-Culturel	5	1	3	9
UFOLEP	65	0	0	65
USEP	0	8	0	8
UFOLEP+USEP	0	1	0	1
Total LIGUE	70	10	3	83

	Adultes	Jeunes	Elementaire	Maternelle	Total
Socio-Culturel	116	40			156
Licence UFOLEP	1 263	336			1 599
Adhésion UFOPASS	29	1			30
USEP	36		591	0	627
Total LIGUE	1 444	377	591	0	2 412

Point sur l'activité :

Le calendrier des activités est alimenté quotidiennement, même si pour l'instant toutes les Commissions ne sont pas réunies.

Un point activité par activité sera fait lors du prochain Comité Directeur, pour mesurer notamment l'impact de la nouvelle politique tarifaire et l'effet J.O.P.

Lien vers le calendrier départemental :

https://cd.ufolep.org/pyreneesatlantiques/pyreneesatlantiques_a/cms/index_public.php?PHPSESSID=phhdrte114etph7a1ek2pusf06&us_action=show_note_rubrique&ui_id_site=1&ui_id_rubrique=10305

Ressources humaines :

Départ d'un éducateur sportif :

Lilian GARNOT nous a fait savoir à la fin du mois d'août son souhait de nous quitter pour reprendre des études (kiné). Sollicités par mail, les membres du Comité Directeur avaient validé le principe de la rupture conventionnelle pour le 20/10/2024. Le cabinet P.K.F. nous accompagne dans la procédure.

Recrutement d'un éducateur sportif :

Une phase de recrutement a été lancée fin août. Au regard de la structuration du poste (70 % d'activités multisport et 30 % d'activités sport santé), nous avons privilégié les profils multisport (et non sport santé) en choisissant de faire appel ponctuellement à des profils "santé" pour les actions avec l'A.S.E.P.T. Nous avons reçu au total 27 candidatures et avons retenu pour les entretiens celles qui répondaient aux exigences du poste. Deux personnes ont été reçues ce jour par Jean-Luc, Bertrand et Stéphane.

Jean-Luc propose de retenir la candidature de Mr SOURROUILLE Guillaume.

Vote de la proposition :

Pour : unanimité

Contre : personne

Abstention : personne

VIVRE LE SPORT AUTREMENT

VIVRE LE SPORT AUTREMENT



Activités actuelles et développements possibles :

L'installation dans ces locaux (qui permettent l'accueil de personnes handicapées) nous permettrait :

- d'installer nos bureaux et avoir un accueil associatif
- de stocker l'ensemble de notre matériel en un lieu unique
- de disposer d'une salle de réunion pour nos réunions de C.T.D., C.D., ...
- de disposer d'une salle de formation pour nos PSC1, Brevets fédéraux,
- de développer l'activité de l'Organisme de formation :
S.S.T. - C.Q.P. : l'A.R.P.O. et l'A.G.E.E. - Autres : yoga du rire, mécanique vélo
- de faire labelliser Maison Sport Santé
- de mettre en place une activité de « Pépinière associative »

Ces pistes de développement doivent, au-delà des services rendus au réseau, nous permettre d'assurer des rentrées financières afin de sécuriser le Comité.

Etude financière :

Partie Investissement

Montant de l'achat : 250 000 €

Frais de notaire : 30 000 €

Aménagements divers : 20 000 €

Durée de l'amortissement du bâtiment (à définir avec le cabinet comptable et le commissaire aux comptes)

- sur 25 ans, cela représente 10 000 € par an
- sur 10 ans, cela représente 25 000 € par an

wfolep
TOUS LES SPORTS AUTREMENT

Fédération sportive de
la ligue de
l'enseignement
un avenir par l'éducation populaire

Partie Fonctionnement (annuel)

Données transmises par l'actuel propriétaire:

Électricité = T.T.C. 6 160,00 €

Gaz = 3 942,00 €

Taxe foncière = 3 000,00 € (estimation)

Loyer T.T.C. = 3 195,00 € annuel, révisable en fonction indice

Assurance = 3 703,00 € (Pour arrondir total général)

Tél/inform = 5 000,00 € (estimation)

Ménage = 5 000,00 € (estimation)

TOTAL = 30 000,00 €

Diagnostic du 31/05/2023 : pas de termites, mais présence d'amiante. D.P.E. : vierge.

Mode de financement :

Fonds propres : 200 000,00 €

Emprunt : 100 000,00 €

(cela nous permet d'autofinancer au 2/3 notre projet)

Proposition de la banque (avec prise de 2 000 € de parts sociales) :

Durée	Taux	Dossier	Garantie	Coût annuel	T.E.G.	
7 ans	3,71 (?)		500,00 €	185,00 €	16 319,88 €	4,0541 (?)
10 ans	3,85		500,00 €	185,00 €	12 064,08 €	3,9963
12 ans	3,92		500,00 €	185,00 €	10 459,80 €	4,0439

Calcul de la charge annuelle :

Durée emprunt : 12 ans

Coût fonctionnement : 30 000,00 €

Remboursement emprunt : 10 460,00 €

Amortissement (20 ans) : 12 500,00 €

TOTAL 52 960,00 €

(rappel du coût de fonctionnement actuel : 13 450 € - soit une charge supplémentaire d'environ 40 000 €).

Synthèse :

La situation géographique et la structure atypique du bien (ancienne crèche) permettent de disposer d'une surface très importante au regard des tarifs du marché.

Le fait de ne pas être propriétaire du terrain (bail emphytéotique) peut être un frein, mais l'amortissement des locaux nous permettra de reconstituer notre fonds de roulement.

Enfin cet investissement permettra, à l'issue de la période de remboursement, de léguer un «héritage» ou tout du moins un outil de travail à ceux qui vont nous succéder.

Sous réserve de vérification que notre activité soit compatible avec le règlement d'urbanisme de la zone, Jean-Luc soumet aux membres du Comité Directeur :

- 1 - de faire une proposition d'achat au vendeur par l'intermédiaire de l'agent immobilier :

Vote de la proposition :

Pour : unanimité

Contre : personne

Abstention : personne

- 2 - de faire les démarches auprès de la banque pour procéder à l'emprunt :

Vote de la proposition :

Pour : unanimité

Contre : personne

Abstention : personne

3 - de poursuivre les opérations à leur terme si toutes les conditions sont réunies.

Vote de la proposition :

Pour : unanimité

Contre : personne

Abstention : personne

Les membres du Comité Directeur seront régulièrement tenus informés de l'avancée du dossier.

Questions diverses

Pas de questions.

Pour le Comité Directeur
Le Président
Jean-Luc SAINT-GERMAIN


UFOLEP des Pyrénées-Atlantiques
17, rue de Boyrie - 64000 PAU
Tél : 05 59 32 00 66 - Fax : 05 59 72 91 97

Le Secrétaire de séance
Le Directeur Départemental
Stéphane LALANNE


UFOLEP des Pyrénées-Atlantiques
17, rue de Boyrie - 64000 PAU
Tél : 05 59 32 00 66 - Fax : 05 59 72 91 97
www.ufolep64.org